

## **REGLEMENT PARTICULIER**

### **GRAND PRIX LE GAC**

# **RALLYE CRIQUE TOUSSAINT**

#### **PROGRAMME - HORAIRES**

- Parution du règlement** **Le LUNDI 1 AVRIL 2003**
- Ouverture des engagements** Les demandes d'engagement seront reçues à partir du :  
**MARDI 2 AVRIL 2003**
- Clôture des engagements** **Le LUNDI 21 AVRIL 2003**  
**à minuit**
- Permanence de clôture des engagements** **Le VENDREDI 18 AVRIL 2003**  
**De 19h00 à 21h00**
- Bureau du PACK*  
*Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou*  
*tél. 05 94 32 07 11 / Fax 05 94 32 28 31*
- Vérification des documents et des véhicules** **Le SAMEDI 26 AVRIL 2003**  
*Bureau du PACK*  
*Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou*
- Vérifications administratives 15H00 - 16H00  
Vérifications techniques 15H00 - 18H00
- 1ère réunion des Commissaires Sportifs** **Le SAMEDI 26 AVRIL 2003 à 18H00**
- Bureau du PACK*  
*Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou*
- Publication des équipages admis au départ** **Le SAMEDI 26 AVRIL 2003 à 21H00**
- Bureau du PACK*  
*Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou*
- Départ du rallye** Le parc de départ est accessible aux concurrents à partir du  
Dimanche 27 avril 2003 à 8H00. Il est situé 1,5 km après  
l'embranchement avec la D21 et le chemin menant à la crique  
Toussaint.
- Publication des résultats** **Le DIMANCHE 27 avril 2003 à 17H00**
- Remise des prix** Elle s'effectuera le **mardi 29 avril 2003 à 20h00** aux établissements  
Le GAC Zone Industrielle de Pariacabo à Kourou.

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA Equateur et le Performance Automobile Club Kourouzien organisent le **DIMANCHE 27 AVRIL 2003** de 8h00 à 18h00, un rallye régional dénommé « GRAND PRIX LE GAC - RALLYE CRIQUE TOUSSAINT », comptant pour le championnat régional 2003 de Guyane.

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA, sous le numéro R 120 en date du 06/03/2003 .

### Comité d'Organisation

Président :	M. Bernard BONNEVIE	117400
Membres :	Mme Caroline NAU	113461
	Mme Renée BONNEVIE	117401
	Mme Maryline LAFORGUE	en cours

Permanence : Bureau du PACK - « Performance Automobile Club Kourouzien »  
*Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou*  
*Fax : 05 94 32 28 31*

Dates, horaire : les 4, 18 avril 2003 de 20h00 à 22h00

### 1.1. Officiels.

Directeur de Course :	M. Michel MACQUET	113457	
Commissaires Sportifs :	Mme Martine HENIQUI MAC VAN	113452	
	M. Denis EXILIE	56742	
	Mlle Nathalie VERNET	113453	
Chronométrateurs :	Table Nord	Mme NAU Caroline	113479
	Table Sud	Mme BIREBENT Marie-Thérèse	118682
		Mlle BONNEVIE Anne	129660
		Mlle VERNET Nathalie	113453
Starters :	Table Nord	M. BOUTRIN Christian	en cours
	Table Sud	M. BOUTRIN Emmanuel	117402
Commissaire Technique :	M. Claude CARISTAN	46144	
Adjoint	M. Etienne FREMAUX	118551	
Médecin Chef :	Dr J GERARD	en cours	
Chargé des relations avec les concurrents :	M. Bernard BONNEVIE		
Chargé des relations avec la presse :	M. Daniel NAU		

### 1.2. Éligibilité

L'épreuve « GRAND PRIX LE GAC - RALLYE CRIQUE TOUSSAINT » compte pour le Championnat Régional de Guyane 2003.

### 1.3. Vérifications

Conforme à l'Article VI des prescriptions générales FFSA et à l'article 1.3 du règlement standard des rallyes.

Le présent règlement tient lieu de convocation

**Les vérifications administratives et techniques** se dérouleront au bureau du PACK *Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou le 26 avril 2003 :*

§ Vérifications Administratives	15H00 – 16H00
§ Vérifications Techniques	15H00 – 18H00 tous groupes confondus

**Clôture des vérifications :** Le départ sera refusé à l'équipage qui se présenterait aux vérifications au-delà de 19H00, sauf cas de force majeure accepté par les commissaires sportifs.

A l'issue des vérifications, l'ensemble des véhicules rejoindra le parc fermé (le lieu du parc fermé sera communiqué ultérieurement). Aucune dérogation ne sera délivrée.

Les vérifications finales seront effectuées au **Garage GBK**

Adresse : ZI Pariacabo – 97310 Kourou

Le tarif horaire de la main d'œuvre applicable aux éventuelles opérations de démontage, est fixé à : 30,50 € (200 F)

## ARTICLE 2. ASSURANCES

L'organisateur technique a souscrit pour l'épreuve un contrat d'assurance Responsabilité Civile «manifestation sportive automobile» s'étendant aux risques C, D et E, conformément aux prescriptions générales 2003.

## ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1. Demande d'Engagement - Inscriptions

#### 3.1.1. Concurrents Admis

Conforme au règlement standard FFSA

**3.1.5** Toute personne qui désire participer à l'épreuve doit adresser au secrétariat de l'organisateur technique la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, et ce jusqu'à la date de clôture des engagements.

**3.1.10** Si à la date de la clôture des engagements, le nombre d'inscrits est inférieur à 12 concurrents, l'organisateur technique se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve et d'en aviser les concurrents.

#### 3.1.11.1. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 155 € (1 017 F)
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 310 € (2 034 F)

#### 3.1.12. La demande d'engagement

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement avec mention de **UN** commissaire officiant pour ce rallye..

Tout commissaire de route non présent le jour du rallye ou qui ne se serait pas présenté à la table de pointage ou qui quitterait son poste avant que la direction de course ne lui en ait donné l'autorisation, entraînera une pénalité de temps de 10 secondes pour son équipage.

### **3.2. Équipages**

Conforme au règlement standard FFSA

### **3.3. Ordre de départ**

Conforme au règlement standard FFSA

**3.3.1** L'ordre de départ est défini par l'organisateur et sera communiqué à chaque équipage par voie d'affichage.

**3.3.9** Les noms du pilote et du copilote ainsi que le drapeau de la nationalité apparaîtront sur les deux ailes avant, et/ou sur les vitres arrières latérales de la voiture. Les équipages en double monte apposeront de la même façon leur signalétique. Les signalétiques de l'autre équipage seront barrées dès lors que l'un ou l'autre équipage est en course.

## **ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1. Voitures Admises**

Conforme au règlement standard FFSA

### **4.2. Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques**

Conforme au règlement standard FFSA

### **4.3. Assistance**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 5. PUBLICITE**

Conforme au règlement standard FFSA

Les publicités pour la manifestation sont :

- ⇒ Publicité Obligatoire Non Rachetable : LE GAC
- ⇒ Publicité Facultative : IES – ESPACE PUBLICITE

## ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1. Description

L'épreuve dénommée « GRAND PRIX LE GAC - RALLYE CRIQUE TOUSSAINT » représente un parcours de 30 km. Il est divisé en 4 étapes.

Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 28 km.

Les épreuves spéciales de 3,5 km, sont : 4 fois le même tracé.

Route de la Crique Toussaint : Sens NORD - SUD

Route de la Crique Toussaint : Sens SUD - NORD

Le départ de chaque concurrent se fait toutes les 2 minutes.

L'horaire est fixé par l'organisateur. L'itinéraire horaire figure sur le carnet de contrôle.

L'heure officielle du rallye est celle de l'horloge parlante ( ( 3699).

### 6.2. Reconnaissances

Elles sont libres et devront se terminer obligatoirement la veille des vérifications administratives et techniques. Elles débuteront le jeudi qui précède le jour de l'épreuve et sont limitées à 2 jours. Les heures autorisées à effectuer des reconnaissances sont de 10h00 à 17h00.

Le nombre de passages est limité à 4. L'organisateur technique peut être amené à effectuer des contrôles.

Elles devront se faire avec des voitures de série et dans le respect du code de la route.

Le non-respect de ces clauses peut entraîner le refus d'engagement à l'épreuve.

### 6.3. Carnet de contrôle

Conforme au règlement standard FFSA

Un carnet de contrôle sera remis à chaque équipage qui couvrira l'ensemble des sections.

Ce carnet devra obligatoirement être restitué au comité d'organisation en fin de rallye sous peine de mise hors course de l'équipage.

### 6.4. Circulation

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### 7.1. Départ

Compte tenu de la configuration du rallye, aucun carnet de route ne sera utilisé durant ce dernier.

Les véhicules rejoignent le Parc de regroupement entre les épreuves spéciales 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, 7 et 8. Le départ du 1<sup>er</sup> concurrent des épreuves spéciales 2, 4, 6 et 8 se fait 2 minutes après l'arrivée du dernier concurrent des épreuves spéciales 1, 3, 5 et 7 respectivement, arrondi à la minute supérieure.

Briefing du Directeur de Course à l'attention des conducteurs des véhicules officiels sera effectué le jour de l'épreuve avant le départ de la 1<sup>ère</sup> E.S.

### 7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

Conforme au règlement standard FFSA

### 7.3. Contrôles de Passage (C.P) - Contrôles Horaires (C.H) - Mise Hors Course.

Conforme au règlement standard FFSA

#### **7.4. Contrôle de Regroupement**

Conforme au règlement standard FFSA

#### **7.5. Épreuves Spéciales (E.S.)**

Les temps seront chronométrés et calculés au 10<sup>ème</sup>

<b><u>DENOMINATION</u></b>	<b><u>HORAIRES</u></b>
<b>1<sup>ère</sup> E.S.</b>	<b>9H30</b>
<b>2<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>10H00</b>
<b>3<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>11H30</b>
<b>4<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>11H30</b>
<b>5<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>13H00</b>
<b>6<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>13H30</b>
<b>7<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>14H30</b>
<b>8<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>15H00</b>

***L'épreuve se déroule sur la route d'accès à la crique Toussaint ; La portion de route utilisée est située 1,5 km après l'embranchement avec le CD21 et sur une longueur de 3,5 km.***

##### **7.5.18.1. Zones public**

Conforme au règlement standard FFSA

#### **ARTICLE 8. PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS**

Conforme au règlement standard FFSA

#### **ARTICLE 9. CLASSEMENT**

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 10. PRIX

Seront récompensés par des coupes :

- ⇒ Les premiers du classement général,
- ⇒ Le premier de chaque groupe,
- ⇒ Le premier de chaque classe,
- ⇒ Des prix spéciaux seront aussi décernés.

La remise des prix se déroulera le **mardi 29 avril 2003** à partir de 20h00 aux établissements Le GAC Zone Industrielle de Pariacabo à Kourou.

Dans la mesure où le commencement de la remise des prix a lieu à l'heure prévue, les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.

Les équipages recevant un prix devront se présenter au complet à la cérémonie de remise des prix sous peine de se voir sanctionner par l'organisateur technique.

Les trois (3) premiers du classement général se présenteront au complet avec leur véhicule le jour de la remise des prix où ils recevront leurs coupes.